

École des Arts, année scolaire 2022-2023
Tarifs Hors Saint-Lô

Pôle musique, Pôle Arts plastiques / Pratiques collectives

	1 pratique collective	2 pratiques collectives	3 pratiques collectives
1 adulte	51,00 €/ trimestre	84,50 €/trimestre	101,00 €/trimestre
1 ^{er} enfant	45,00 €/ trimestre	74,50 €/trimestre	89,00 €/trimestre
2ème enfant	31,00 €/trimestre	51,00 €/trimestre	61,00 €/trimestre
3ème enfant et +	21,00 €/trimestre	34,50 €/trimestre	41,00 €/trimestre

Pratiques collectives Pôle musique :

Parcours découverte, éveil musical, chorale enfants, formation musicale, modules, groupes de musiques amplifiées, ensembles de jazz, MAO, groupe de musique de chambre, ensembles à cordes, ensemble de violoncelles, ensembles de guitares classiques, ensemble de flûtes traversières, ensemble de clarinettes, ensemble de saxophones, ensembles de percussions, ensemble de cuivre, big-band.

Pratiques collectives Pôle Art plastique :

Atelier enfants, atelier création ados, atelier sculpture, atelier adultes, stages.

Pôle musique / cours individuels

	1 instrument individuel <i>(inclus : cours collectif de Formation Musicale ainsi que les pratiques collectives instrumentales)</i>	2 instruments individuels <i>(inclus : cours collectif de Formation Musicale ainsi que les pratiques collectives instrumentales)</i>	3 instruments individuels <i>(inclus : cours collectif de Formation Musicale ainsi que les pratiques collectives instrumentales)</i>
1 adulte	109,50 €/ trimestre	181,50 €/trimestre	217,50 €/trimestre
1 ^{er} enfant	104,50 €/ trimestre	173,00 €/trimestre	207,50€/trimestre
2ème enfant	72,00 €/trimestre	119,50 €/trimestre	143,00 €/trimestre
3ème enfant et +	49,50 €/trimestre	82,00 €/trimestre	98,00 €/trimestre

Cotisation modèle vivant : 14,00 € par trimestre

Cotisation harmonie junior, harmonie municipale : 21 € pour l'année scolaire

Location d'instrument :

L'école de musique met à disposition des instruments pour la location, sous réserve de disponibilité du parc instrumental. Le montant de la location est de 8€/mois, soit : 96€/an, par instrument loué. (A charge pour le locataire d'entretenir, de faire réviser l'instrument une fois par an chez le luthier et de fournir un justificatif.

Le locataire devra également fournir une attestation d'assurance)

Remarque : Tout élève inscrit en début d'année est engagé pour l'année complète.

Modes de paiement acceptés : Kiosk agglo, Spot 50, Atouts Normandie, chèques vacances, Pass culture